Berne, le 13 juin 2008

DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Financement des soins : les améliorations l'emportent

H+ soutient le nouveau régime de financement des soins adopté par le Parlement. Cette réforme apporte plusieurs améliorations aux personnes nécessitant des soins.

Le Parlement a aujourd'hui adopté le nouveau régime de financement des soins. H+ s'est prononcé pour une solution favorable aux patients et acceptable pour tous.

Les soins après une hospitalisation restent couverts

Plusieurs améliorations ont été apportées sur les questions centrales. Les frais de soins après une hospitalisation sont entièrement couverts par la caisse-maladie et le canton pendant 14 jours. Ce point revêt une grande importance en vue de l'introduction des forfaits par cas SwissDRG. La qualité des soins après une hospitalisation est ainsi assurée. Cependant, la durée maximale de 14 jours qui a été adoptée est très courte. En effet, passé ce délai, les personnes nécessitant des soins devront payer elles-mêmes jusqu'à 20% de la contribution aux soins fixée des assurances-maladie. H+ s'était prononcée pour une solution plus flexible.

Des patients beaucoup plus chargés

La participation aux coûts des personnes nécessitant des soins sera limitée à **20% de la contribution aux soins fixée des caisses-maladie**. Cette participation est certes plus élevée que jusqu'à maintenant, mais le Conseil fédéral voulait à l'origine l'augmenter jusqu'à 50%. Il a également été décidé que les cantons devront prendre en charge les frais des soins à domicile (Spitex) et ceux des soins fournis par les EMS qui ne sont pas couverts par les assurances-maladie et les personnes nécessitant des soins.

H+ estime que les avantages présentés par cette réforme sont plus importants que les évidents inconvénients. L'association s'engage donc pour que cette réforme du financement des soins soit maintenant mise en œuvre de manière favorable aux patients et orientée vers la pratique. Les dispositions exécutives d'ordonnance seront à ce sujet essentielles.

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'organisation faîtière nationale des hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux publics et privés suisses. Elle regroupe près de 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.

Informations supplémentaires :
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Charles Favre, Président
Tél. portable : 079 621 08 93
E-mail : charles.favre@parl.ch

Informations supplémentaires :
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Bernhard Wegmüller, Directeur
Tél. prof. : 031 335 11 00
Tél. portable : 079 635 87 22
E-mail : bernhard.wegmueller@hplus.ch